

Journées Européennes de vos droits en Santé 2024 Et si on en parlait ensemble ?

Connaître ses droits en matière de santé : c'est l'objet de la Journée Européenne de vos Droits en Santé qui se tiendra le 18 avril prochain. Dans tous les territoires, France Assos Santé se mobilise pour parler des droits des patients. Année olympique oblige, se rappeler que le plus important est de participer : on a tout, et tous, à y gagner.

Outre-mer et Hexagone, toutes les délégations régionales du réseau de France Assos Santé se mettent au diapason de cette Journée Européenne de vos Droits en Santé (JEDS), célébrée le 18 avril, mais dont les diverses manifestations s'étendent sur plus d'un mois. Le principe consiste à promouvoir les droits des patients, auprès des intéressés mais aussi des soignants au sein des établissements de santé où des bénévoles du réseau sont engagés.

Droit au respect du secret médical, à accéder aux soins ou directement à son dossier médical... Si la connaissance de certains droits fondamentaux des usagers progresse d'année en année, comme en témoigne le récent [baromètre 2024](#) des droits des personnes malades, réalisé par l'Institut BVA pour France Assos Santé, d'autres restent encore méconnus, tout comme les instances de représentation des usagers.

Selon l'enquête BVA, 28 % des personnes sondées connaissent l'existence des représentants des usagers (RU) et 27 % savent que ces derniers peuvent les défendre en cas de difficultés dans leur parcours de soin. D'où l'importance de continuer à se mobiliser pour sensibiliser les usagers sur leurs droits, individuels et collectifs, ainsi que les professionnels de santé.

Une multitude d'actions et de supports

Concrètement, ces journées se déploient dans les établissements de santé, au plus près des usagers et des personnels soignants, pour permettre au plus grand nombre de s'informer, voire de participer. Fiches thématiques, stands, réunions d'information, portraits de RU, visio-conférences, podcasts, quiz, marque-pages, etc., les formats sont variés, ainsi que les thématiques abordées. Pour toutes les actions prévues dans le cadre des JEDS, nous avons la chance de pouvoir compter sur la mobilisation et l'engagement des championnes et champions de la démocratie en santé : les représentants des usagers !

En cette année olympique, plusieurs régions ont fait le choix de mettre l'accent sur le lien entre sport et santé, et, derrière cet intitulé, sur la question de la prévention, premier droit de la charte européenne des droits des patients. A cette occasion, les délégations Hauts-de-France, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est proposeront, le 29 mai, un webinaire intitulé « Tout savoir sur le sport adapté », ouvert à tous.

Mais bien sûr, pas de podium en matière de droits : tous se valent et méritent d'être rappelés. Citons les directives anticipées, encore trop peu appliquées, qui seront à l'affiche de France Assos Santé PACA, ou encore la représentation des usagers, mise en lumière en Corse et en Bourgogne-Franche-Comté.

Pour retrouver l'ensemble des actions menées par les délégations régionales de France Assos Santé, rendez-vous sur la carte interactive dédiée et sélectionnez la région de votre choix.

Pour se rendre sur la page dédiée aux JEDS, [cliquez ici](#).

A propos de France Assos Santé

Créée en mars 2017, France Assos Santé est l'organisation de référence qui porte la voix et défend les intérêts des patients et des usagers du système de santé. Elle regroupe près de 100 associations nationales qui agissent pour la défense des droits des malades, l'accès aux soins pour tous et la qualité du système de santé. Elle forme les 15 000 Représentants des Usagers qui siègent dans les instances hospitalières et de santé publique. Elle prend une part active dans le débat public et porte des propositions concrètes auprès des acteurs institutionnels et politiques pour améliorer le système de santé.

Contact presse : Service communication – 07 56 34 10 86 – communication@france-assos-sante.org